

Accompagnement financier des projets de diversification des agriculteurs au service de la transition des modèles agricoles.



Agri Impact

FONDATION ● AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ESFIN
GESTION

Le fonds AGRI IMPACT est un outil **au service des agriculteurs** pour les accompagner dans la **transition agricole** en apportant des financements à leurs **projets de diversification** collectifs ou individuels : magasins de producteurs, ateliers de transformation, unités de méthanisation, etc...

Objectifs poursuivis par Agri Impact



Améliorer les revenus des agriculteurs pas la diversification



Participer au dynamisme des territoires ruraux en créant de l'emploi



Accompagner la transition agroécologique et énergétique

Un financement sous la forme d'un complément d'apports personnels

- ▶ Montant de **300 000 € à 2 millions €**
- ▶ Intervention **sous forme d'obligations** et/ou de **prise de participation minoritaire**
- ▶ Durée du **financement de 7 à 10 ans**
- ▶ Pas de garantie

- ▶ **Financement des sociétés société qui porte le projet (SA, SAS, SCIC...)**

(pas de financement en direct vers les exploitations agricoles ou les personnes physiques)

- ▶ **France entière**



Processus de financement

Obtention d'un premier avis d'éligibilité sous 15 jours

1

Première prise de contact téléphonique



2

Étude de pré-faisabilité

Transmission d'informations : plan d'affaires et de financement, montage juridique envisagé, études de marché, etc...



► Avis d'éligibilité

3

Mise à l'étude

Rencontre avec l'équipe de la Fondation Avril pour présenter le projet :

Transmission des éléments du dossier

Analyse des impacts et signature d'une charte de progrès agro-écologique par les agriculteurs actionnaires



4

Finalisation

Consultation du comité d'investissement par ESFIN Gestion



► Décision de financement et mise en place

Obtention de la décision de financement sous 2 mois



Exemple de montage financier

pour une intervention en obligations convertibles sur un magasin de producteurs avec un investissement de 1,4 million d'euros

Apport personnel
AGRICULTEURS PORTEURS DU PROJET

120 000 €
8,5%

Complément de fonds propres
AGRI IMPACT

> Obligations convertibles émises par la société et souscrites par AGRI IMPACT

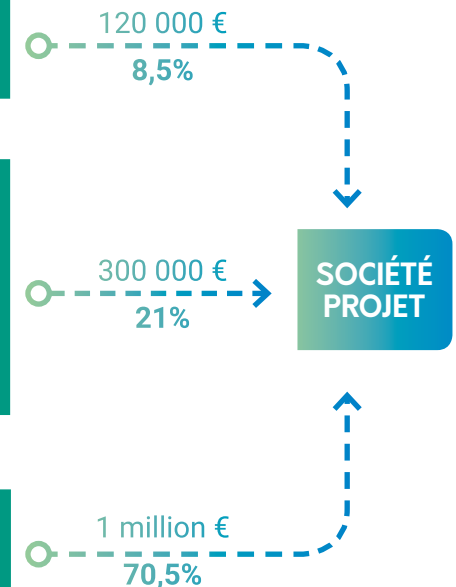
> Remboursement du principal in fine

300 000 €
21%

Emprunt bancaire
BANQUE DE LA SOCIÉTÉ DE PROJET

1 million €
70,5%

SOCIÉTÉ PROJET



Verbatim



“ Il faut soutenir les agriculteurs qui développent des activités créatrices de valeur dans le prolongement de leurs exploitations : transformation, magasins de producteurs, méthaniseurs, etc. Ils jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique de leurs territoires et dans le développement durable avec notamment la production d'énergies renouvelables. Ces projets permettent aussi de retisser du lien entre agriculteurs et consommateurs à travers les circuits courts. Je salue donc l'initiative du fonds Agri Impact qui vient apporter les fonds propres dont manquent trop souvent les agriculteurs pour que ces projets puissent voir le jour. Ce fonds va permettre à plus de projets de voir le jour, et à ce que ces projets ne limitent pas leurs ambitions par manque de moyens. ”

Maximin Charpenier,

Agriculteur,
président de la chambre d'agriculture du
Grand Est, membre du bureau de l'APCA

“ Les magasins de producteurs comme Cœur Paysan initié à Colmar répondent à une double attente : celle de paysans souhaitant retrouver plus de valeur ajoutée sur leurs produits et celle de consommateurs désireux de remettre du sens et du lien dans leur alimentation. Souvent, les agriculteurs manquent de fonds propres pour financer ces projets qui nécessitent des investissements importants. Agri Impact apporte une solution aux porteurs de projets en complétant les apports des agriculteurs et c'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec Cœur Paysan Développement pour faciliter la création de nouveaux magasins Cœur Paysan dans d'autres villes de France. ”

Denis Digel,
Agriculteur,
président de Cœur Paysan



ACCOMPAGNEMENT À LA MATURATION DU PROJET

Les équipes d'Agri Impact apportent leur expertise sur les sujets suivants :

- ▶ Avis sur la viabilité du projet
- ▶ Structuration financière
- ▶ Structuration juridique
- ▶ Mise en place d'une charte de progrès agro-écologique

ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE DU PROJET

Les équipes d'Agri Impact appuient les porteurs de projets sur les thématiques :

- ▶ Réflexion stratégique
- ▶ Analyse de la performance
- ▶ Mise en réseau

Un outil de financement porté par la Fondation Avril et géré par ESFIN Gestion

FONDATION ● AVRIL

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation Avril est Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014. Elle a été créée par le monde agricole et s'inscrit dans une volonté d'agir et de s'impliquer dans les territoires ruraux et auprès de leurs habitants les plus en difficulté, en France et en Afrique, en poursuivant des missions d'intérêt général. Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.



Esfin Gestion est depuis 37 ans spécialiste du financement en fonds propres des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), accompagnant actuellement 170 entreprises et structures de l'ESS. Filiale du Groupe Crédit Coopératif, la société gère 200 M€ d'actifs pour compte de tiers au travers de 5 véhicules d'investissement. Agréée AMF, adhérente de France Invest et signataire de la charte ESG, ESFIN Gestion est un investisseur patient et socialement responsable au cœur de son écosystème